

Services fiscaux, inventaires et banque restante

PLACEMENTS - CLIENTÈLE INDIVIDUELLE

Tarif appliqué depuis le 1^{er} janvier 2018

GÉNÉRALITÉS

La BCV dispose d'une équipe de spécialistes en mesure de vous aider à appréhender de manière globale les éléments complexes de la fiscalité.

Le présent tarif fixe les commissions et frais perçus par la banque pour les services fiscaux, l'inventaire, ainsi que pour la conservation de votre courrier auprès de la banque.

TARIF DE BASE

Services fiscaux et inventaire	Hors TVA ¹
Récupération d'impôts à la source étrangers	
Par poste	CHF 10.00
Taux sur montant récupéré	10%
Récupération d'impôts à la source suisses et étrangers pour successions	
Par poste	CHF 10.00
Taux sur montant récupéré	4%
Inventaire en cas de succession, mise sous tutelle, curatelle ou conseil légal	
Par prestation hors dépôt titres	CHF 25.00
Par valeur sous dépôt titres	CHF 10.00 Min. CHF 50.00

Banque restante

Frais annuels de base pour la conservation du courrier à disposition	CHF 600.00
Supplément pour réacheminement annuel, semestriel ou trimestriel	CHF 300.00
Supplément pour réacheminement mensuel	CHF 600.00
Supplément pour réacheminement hebdomadaire	CHF 1'200.00
Supplément pour réacheminement journalier	CHF 2'400.00
Frais annuels pour client titulaire d'un compte / dépôt chiffré	CHF 1'200.00

1) La TVA, actuellement de 7.7 %, est facturée en sus aux clients domiciliés en Suisse et au Liechtenstein.